

# Papouasie-Nouvelle-Guinée - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



## Alertes et dernières minutes

ALERTE

### **Urgence Attentat – Vigilance renforcée pour les ressortissants français à l'étranger**

Date de mise en ligne le : 18 mars 2026 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

Compte tenu du relèvement, sur l'ensemble du territoire national, de la posture du plan Vigipirate au niveau Urgence attentat, une vigilance renforcée est recommandée à l'ensemble de nos ressortissants résidant ou de passage à l'étranger.

ALERTE

### **Hausse des cas de rougeole**

Date de mise en ligne le : 13 mars 2026

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la hausse des cas de rougeole en Europe et dans le monde, touchant adultes et enfants, avec parfois des formes mortelles.

La vaccination reste essentielle et contribue à éviter la transmission ou la dissémination de la maladie.

Plus d'information sur la fiche pratique "Rougeole".

DERNIÈRE MINUTE

### **Port Moresby – recrudescence des cas de dengue et de paludisme**

Date de mise en ligne le : 04 mars 2026

Une augmentation des cas de paludisme et de dengue a été enregistrée par l'hôpital général de Port Moresby.

Il est recommandé de bien suivre les mesures de protection contre les piqûres de moustique.

Il est conseillé de consulter un médecin au moindre symptôme évocateur. Ne pas hésiter à consulter les informations supplémentaires qui sont disponibles dans l'onglet santé.

DERNIÈRE MINUTE

## Epidémie de poliomyélite : appel à la vigilance

Date de mise en ligne le : 04 mars 2026

Les autorités locales et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) font état d'une épidémie de poliomyélite en Papouasie-Nouvelle Guinée et plus particulièrement dans la province de Morobe.

Il est impératif, pour les voyageurs souhaitant se rendre dans le pays, de s'assurer de la validité de leur vaccination et de pouvoir en apporter la preuve à l'entrée sur le territoire.

Pour les voyageurs ayant séjourné plus de 4 semaines dans le pays touché par la poliomyélite, une preuve vaccinale datant d'au moins 4 semaines sera exigée au moment de leur sortie du territoire.

## Sécurité

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Avertissements

**L'ambassade de France en Papouasie-Nouvelle-Guinée dispose de capacités limitées pour venir en aide aux Français en cas de crise.**

Les Français qui se rendent dans le pays sont responsables de leur propre sécurité. Ils sont invités à s'assurer qu'ils disposent de moyens de secours nécessaires en cas de crise (vérifier les termes des contrats d'assurance, s'assurer de disposer des moyens financiers nécessaires pour couvrir d'éventuels frais d'hospitalisation ou d'évacuation).

L'ambassade ne délivre pas de titres d'identité ou de voyage. **En cas de perte ou de vol de passeport**, l'ambassade pourra néanmoins émettre un laissez-passer. Ce titre d'urgence permet uniquement de se rendre en France, où l'on peut faire renouveler le titre perdu ou volé. Le consulat général de France à Sydney (Australie) est compétent pour toutes les autres démarches administratives concernant les Français résidant ou de passage en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

**L'ambassade de France à Port Moresby peut être jointe au +675 321 55 50, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h, et au + 675 70183716 (téléphone d'urgence) en dehors des horaires d'ouverture.**

Le consulat général de France à Sydney peut être joint au +61 2 9268 2400 du lundi au jeudi de 09h00 à 17h00 et le vendredi de 09h00 à 12h30.

En cas d'incident grave dans le pays pendant son séjour, prendre, dans toute la mesure du possible, l'initiative de rassurer ses proches.

## Zones de vigilance



- |  |   |
|--|---|
| <span style="color: red;">■</span> Formellement déconseillé              | <span style="color: yellow;">■</span> Vigilance renforcée |
| <span style="color: orange;">■</span> Déconseillé sauf raison impérative | <span style="color: green;">■</span> Vigilance normale    |

Dernière actualisation le 11/03/2026, information toujours valable à la date du jour

- Il est recommandé de faire preuve d'une grande vigilance dans l'ensemble des centres urbains, et en particulier dans la capitale, à Lae, Madang, Mount Hagen, Wewak, Goroka et Alotau. Ces villes connaissent une forte insécurité, marquée par de fréquents incidents violents et imprévisibles : vols à la tire, agressions à main armée, détournements de voitures, extorsions de fonds, cambriolages, viols. Il convient d'y privilégier les déplacements en voiture avec des transports de confiance.
- Compte tenu de la situation sécuritaire qui prévaut dans les Highlands et le Sepik (provinces d'Hela, Enga, Jiwaka, Simbu, Western Highlands, Southern Highlands, Eastern Highlands, West et East Sepik) et des fréquents événements violents que connaissent ces contrées sur fond de tensions tribales et communautaires, il est fortement déconseillé de s'y rendre sauf raison impérative et avec escorte ou accompagnateurs. Le recours à des agences spécialisées et à des guides professionnels licenciés est impératif. En cas de présence impérative dans cette zone, il convient d'être extrêmement prudent dans ses déplacements, de se tenir à l'écart de tout rassemblement, et de se tenir informé de la situation politique et sécuritaire.
- Des actes de piraterie peuvent survenir dans la région de Milne Bay. Tout déplacement doit par conséquent s'inscrire dans un cadre sécurisé, et préparé en avance. (voir à ce sujet les rubriques dédiées plus bas ainsi que dans la rubrique Infos utiles – Navigation de plaisance').

- La zone frontière avec l'Indonésie (760 km) est le lieu d'affrontements armés et de trafics, dans sa partie nord en particulier. Elle est déconseillée sauf raison impérative. La frontière est d'ailleurs régulièrement fermée pour des durées indéterminées.

## Recommandations générales

D'une façon générale, il est recommandé de :

- ne pas se promener seul/e et à pied de jour comme de nuit. Les femmes sont appelées à une vigilance particulière.
- utiliser les modes de transports recommandés par les agences ou les hôtels (navettes ou transport par des sociétés de sécurité). Les taxis et les bus sont à proscrire.
- se montrer particulièrement prudent aux abords des distributeurs de billets.
- s'abstenir de fréquenter les marchés des grandes villes. Se tenir éloigné de tout rassemblement.
- éviter le voisinage des zones d'habitat précaire (settlements).
- rouler fenêtres fermées et portes verrouillées. Éviter de rouler la nuit en dehors des villes, et en ville privilégier les grands axes fluides (éviter de suivre un GPS qui pour gagner quelques minutes peut vous conduire, notamment autour de l'aéroport de Port Moresby, dans des quartiers à forte criminalité). Circuler sur route goudronnées de préférence, en convoi ou avec une escorte. Veiller par ailleurs à bien respecter les règles de sécurité routière (port de la ceinture, siège enfant). L'usage des deux-roues n'est pas recommandé. En tout état de cause, le port d'un casque est conseillé.
- Des coupeurs de routes sévissent régulièrement sur les routes de Papouasie Nouvelle Guinée, même dans les centres urbains. En cas d'attaque ou d'agression (car-jacking, hold-up) il convient de ne pas résister, les assaillants n'hésitant pas à faire usage de leur arme.

## Risques encourus et recommandations associées

### Criminalité

L'ensemble du pays est marqué par un taux élevé de **criminalité et de graves difficultés de sécurité**. Il est toutefois possible d'y voyager, à condition de se maintenir dûment informé de l'évolution de la situation et de respecter des règles de prudence.

**Des agressions pouvant survenir dans les endroits touristiques**, il est nécessaire d'y respecter également les consignes données par les autorités (en particulier pour les randonnées) et de recourir à des agences spécialisées et à des guides professionnels licenciés.

### Affrontements armés

Les affrontements intertribaux sont fréquents, en zone urbaine comme en zone rurale. Ils peuvent être d'une extrême violence. À l'approche des élections et pendant les fêtes de fin d'année, on observe une recrudescence d'incidents. Il convient donc de toujours se renseigner sur l'évolution de la situation sécuritaire dans la région que l'on souhaite visiter.

### Risques naturels

Le pays se trouve sur une zone d'activité sismique (ceinture de feu du Pacifique). Il est particulièrement exposé aux éruptions volcaniques, aux tremblements de terre (celui du 26 février 2018 dans les Highlands a été particulièrement dévastateur) et aux raz-de-marée. La partie nord-ouest du pays est la plus exposée, notamment les îles de Nouvelle-Bretagne, de Nouvelle-Irlande et de Manam dont le volcan connaît depuis avril 2017 une nouvelle phase d'activité. L'île de Manam a été évacuée et son accès n'est pas autorisé.

Soumis à de violentes intempéries, le pays est aussi sujet aux inondations et aux glissements de terrain.

Du fait de la dépendance du pays à l'hydroélectricité et de la sécheresse liée au phénomène El Niño, les coupures d'électricité sont fréquentes.

Consulter également la fiche Séismes.

## Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Formalités d'entrée

Le passeport doit avoir une validité d'au moins 6 mois à la date de fin de séjour dans le pays.

Pour un séjour inférieur à trois mois, un visa de court séjour est nécessaire.

### Service de visa électronique (e-visa)

Les voyageurs français peuvent demander les visas suivants en ligne via le portail e-Visa de l'Autorité de l'immigration et de la citoyenneté de Papouasie-Nouvelle-Guinée :

- Touriste 60 jours (Easy visitor permit 60) ;
- Visa d'affaires de court séjour (Short term business visa) ;
- Visa de travailleur humanitaire et de volontaire (Aid worker volunteer visa) ;
- Visa de journaliste (Journalist visa).

Pour plus d'informations sur les visas, se connecter sur le portail de demande en ligne (en anglais).

Les visas peuvent toujours être demandés auprès des ambassades de Papouasie-Nouvelle-Guinée accréditées pour son lieu de résidence.

L'ambassade de Papouasie-Nouvelle-Guinée compétente pour la France se trouve à Bruxelles.

### Mesures liées à la Covid-19

La loi nationale sur l'urgence sanitaire en Papouasie-Nouvelle-Guinée a été allégée, il n'y a donc plus d'obligation vaccinale contre la COVID-19.

Cependant, les modalités de demande de visa en ligne (voir supra) continuent d'exiger lors du processus de demande, les documents médicaux justifiant d'un schéma vaccinal complet contre la COVID-19. Dans le but d'obtenir une délivrance du visa par les autorités locales, **il est donc recommandé** de fournir une preuve de vaccination contre la COVID-19 lors du dépôt de la demande. En cas de refus de délivrance de visa par les autorités locales au motif de défaut de preuve de vaccination contre la COVID-19, l'ambassade ne pourra aucunement intervenir dans ce processus, qui incombe aux seules autorités locales.

Les voyageurs trouveront la procédure complète à jour pour l'entrée en Papouasie-Nouvelle-Guinée sur le site d'Air Nuigini.

#### Pour plus d'informations sur place :

Les personnes présentant des symptômes associés à la Covid-19 doivent appeler l'un des numéros suivants : 1 800 200 (Hot line), 019 (B mobile) ou 71960813 (DIGICEL).

## Réglementation douanière

Il est rigoureusement interdit d'introduire sur le territoire fruits, légumes et produits d'origine animale.

L'usage de la marijuana et d'autres stupéfiants est passible de lourdes peines de prison.

Il est fortement déconseillé de voyager avec son animal de compagnie. En effet, une quarantaine de 6 mois - très onéreuse - est appliquée, sans qu'il soit possible d'exercer le moindre contrôle sur le traitement réservé à l'animal.

## Santé

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Avant le départ

Un séjour à l'étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d'une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si nécessaire.

Pour plus d'information, consulter la rubrique "La santé en voyage".

### Frais d'hospitalisation et dépenses de santé

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

L'insuffisance de l'offre de soins et de l'infrastructure hospitalière contraint, en cas de problème de santé sérieux, à un rapatriement sanitaire, notamment vers Cairns en Australie.

En dehors de Port Moresby les hôpitaux et centres de santé subissent des fermetures temporaires en raisons de pénuries de personnel, de coupures de courant ou de rupture d'approvisionnement en carburant.

Les services médicaux, même à Port Moresby, sont limités :

- Ruptures régulières d'approvisionnement en médicaments
- Peu de médecins spécialistes dans le pays
- Services d'urgence saturés

L'isolement de certaines régions du fait des difficultés d'accès, limite les capacités d'évacuation par voie terrestre en cas d'accident grave ; celles-ci sont alors aéroportées dans la mesure du possible, et dès lors très coûteuses. La souscription à une assurance d'assistance médicale et de rapatriement sanitaire est indispensable.

### Recommandations pour la santé

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec les étiquettes originales, accompagnés d'une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d'informations, consulter la fiche Informations pratiques.

### **Vaccinations**

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d'un séjour à l'étranger : les maladies qu'ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu'en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d'abord s'assurer d'être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l'arrivée de certains pays.

### **Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :**

- **Poliomyélite** : il est impératif, pour les voyageurs souhaitant se rendre dans le pays, de s'assurer de la validité de leur vaccination et de pouvoir en apporter la preuve à l'entrée sur le territoire, de même pour ceux ayant séjourné plus de 4 semaines dans le pays au moment de leur sortie du territoire ;
- **Fièvre jaune** : obligatoire pour les voyageurs en provenance de zones d'endémie ;
- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Tuberculose** : chez les enfants de moins de 15 ans en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Encéphalite japonaise** : en fonction des conditions et de la durée du séjour.

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

## **Risques sanitaires**

### **Maladies transmises par les moustiques**

#### **Chikungunya**

La chikungunya est une maladie virale transmise par l'intermédiaire de moustiques infectés. Cette maladie se manifeste par l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, douleurs musculaires et articulaires). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin ; le traitement est uniquement symptomatique. Les moyens de prévention reposent sur la vaccination et la protection contre les piqûres de moustiques. Il est conseillé avant le départ de se référer à son médecin traitant et/ou à un centre de vaccination internationale.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

## **Dengue**

La dengue est une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures, parfois éruption cutanée). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin. Il n'existe pas de traitement curatif. La prise en charge médicale repose uniquement sur le traitement des symptômes. Il faut impérativement éviter la prise d'anti-inflammatoire. La prévention individuelle repose essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination des voyageurs peut être indiquée dans certains cas. Il est conseillé de se référer, avant son départ, à son médecin traitant et /ou à un centre de vaccination internationale.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Les autorités sanitaires locales attirent l'attention de la population en raison de la multiplication des cas de dengue, de la prolifération du moustique porteur du virus et de sa concentration, en particulier dans les zones côtières et la partie basse des Highlands.

## **Encéphalite japonaise**

L'encéphalite japonaise est une infection virale grave principalement transmise à l'humain par la piqûre de moustiques infectés, qui se reproduisent dans les zones rurales, notamment les rizières. Les porcs et les oiseaux aquatiques servent de réservoirs naturels pour le virus.

Les symptômes de l'encéphalite japonaise apparaissent après une période d'incubation de 4 à 15 jours. La plupart des infections restent bénignes, se manifestant par une simple fièvre ou des céphalées. Dans environ 1 cas sur 250, les personnes touchées peuvent présenter une forte fièvre, une raideur de la nuque, une désorientation, un coma, des convulsions et une paralysie. La mortalité peut atteindre 30%. Beaucoup de survivants souffrent de séquelles neurologiques.

Il n'existe pas de traitement curatif. La prévention repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la vaccination.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Organisation mondiale de la Santé et le site de l'Institut Pasteur.

## **Paludisme**

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire transmise par piqûres de moustiques infectés. Les formes bénignes associent des symptômes de type grippal : fièvre, frissons, fatigue, maux de tête, courbatures, vomissements. Des formes graves potentiellement mortelles peuvent survenir d'emblée ou en l'absence de traitement (confusion, convulsions, difficultés à respirer, jaunisse, saignements anormaux). En cas de survenue de symptômes pendant un séjour à l'étranger ou dans les semaines qui suivent le retour, il est nécessaire de consulter rapidement un médecin.

La prévention du paludisme repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la prise d'un traitement préventif. Avant tout séjour en zone d'endémie, il est recommandé de consulter son médecin traitant ou un médecin spécialisé en médecine des voyages.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

## **Zika**

Il s'agit d'une maladie due à un virus transmis principalement par piqûre de moustiques et dans certains cas par voie sexuelle. Les symptômes sont généralement absents ou modérés (fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, éruptions cutanées). La survenue de complications graves

telle que des atteintes neurologiques (syndrome de Guillain Barré) et des microcéphalies chez des nouveau-nés de femmes enceintes infectées par le virus est attestée.

La prévention repose uniquement sur la protection contre les piqûres de moustiques.

Il est conseillé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse de consulter au préalable un médecin avant tout déplacement dans une zone infectée. En cas de maintien du voyage, il est impératif de se protéger des piqûres de moustiques et d'appliquer les mesures adaptées contre la transmission sexuelle.

Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est un pays à risque d'infection Zika mais il n'y a pas de transmission actuellement.

## Autres maladies

### Choléra

Le choléra est une infection digestive bactérienne qui se transmet par ingestion d'aliments mal cuits (fruits de mer, par exemple) ou souillés (fruits et légumes) et/ ou ingestion d'eau contaminée. Cette maladie, dite « des mains sales », se traduit par des troubles digestifs sévères (diarrhée liquide abondante, crampes abdominales, vomissements), un état de faiblesse générale et parfois de la fièvre.

La prévention repose sur la vaccination et le respect des règles d'hygiène alimentaire (se laver régulièrement les mains, ne consommer que de l'eau en bouteille, peler les fruits et légumes, manger de la nourriture cuite ; utilisation des installations sanitaires). Les personnes présentant les signes de la maladie doivent consulter un médecin en urgence.

**Pour plus d'informations**, consulter le site Santé publique France et le site du ministère de la Santé.

Des cas de choléra sont toujours possibles localement, en particulier dans les villes de Lae et Madang et dans leurs alentours.

### Fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau ayant subi une contamination fécale d'origine humaine, en général dans des zones où l'hygiène est précaire. L'infection résulte le plus souvent, de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés ou d'une transmission directe de personne-à-personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent : une fièvre continue, des maux de tête, une perte d'appétit, des douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, une grande fatigue et parfois une éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Institut Pasteur.

### Poliomyélite

La poliomyélite est une maladie très contagieuse due à un virus, transmis principalement par l'intermédiaire d'eau souillée et d'aliments contaminés par les selles. Après une incubation de quelques jours, l'infection est souvent bénigne voire asymptomatique mais dans de rares cas, elle peut entraîner une paralysie aiguë parfois irréversible, notamment des membres inférieurs. La paralysie des muscles respiratoires peut être mortelle. Il n'existe pas de traitement curatif et seulement des soins symptomatiques. La prévention repose sur la vaccination.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Organisation mondiale de la Santé et le site de l'Institut Pasteur.

### **Épidémie de poliomyélite :**

L'Organisation mondiale de la santé et le Département de la Santé de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont émis une alerte poliomyélite dans le pays, qui s'accompagne d'une campagne massive de vaccination dans les provinces de Morobe, Madang et des Eastern Highlands.

### **Rage**

La rage est une maladie virale mortelle affectant le système nerveux et présent dans la salive des animaux infectés, tels que chiens, chats, chauves-souris et autres mammifères sauvages. Le virus se transmet par morsure, griffure ou contact de la salive avec une peau lésée ou une muqueuse. L'évolution est rapide avec l'apparition de fièvre, maux de tête, anxiété puis de troubles neurologiques (coma). La rage est presque toujours mortelle une fois les symptômes déclarés. Il est recommandé d'éviter tout contact avec des animaux suspects domestiques ou sauvages. La vaccination préventive contre la rage avant un séjour en zone exposée peut être indiquée en fonction du type de voyage et en particulier chez les jeunes enfants dès qu'ils marchent. Il est conseillé de demander conseil à un médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

En cas d'exposition à risque, consulter immédiatement un médecin même si la vaccination est bien à jour.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires et le site de l'Institut Pasteur.

### **Tuberculose**

La tuberculose est une maladie infectieuse causée par une bactérie, transmise par voie aérienne. Elle touche principalement les poumons, mais peut aussi affecter d'autres organes. La maladie peut être latente ou active, avec des symptômes comme une toux prolongée, de la fièvre, des sueurs nocturnes et une perte de poids. Le traitement associe plusieurs antibiotiques pendant plusieurs mois. La prévention repose sur la vaccination par le BCG, la détection précoce et le traitement complet des malades.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Institut Pasteur et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

## **Pendant le voyage**

### **Mesures générales de prévention des piqûres de moustiques**

- Porter des vêtements longs et couvrants ;
- Appliquer des produits répulsifs cutanés sur les zones découvertes du corps ;
- Protéger son logement (moustiquaires imprégnées d'insecticide, diffuseurs électriques, serpentins à l'extérieur, climatisation, etc.) ;
- Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques (récipients d'eau stagnante comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les gouttières, les pneus, etc.).

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé et le site de l'Assurance Maladie.

## Mesures de prévention des contaminations digestives

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés ;
- Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

## Infections sexuellement transmissibles (IST)

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

La prévalence du VIH, de la syphilis et d'autres IST est élevée et les capacités de diagnostics et de traitement sont limitées.

## Informations utiles

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Transport

La conduite à gauche nécessite une vigilance particulière. Il est impératif d'avoir en permanence son permis de conduire sur soi. L'utilisation du permis de conduire français est autorisée pour une période n'excédant pas un mois.

Dans ce pays, formé de très nombreuses îles et marqué par d'importants massifs montagneux, le réseau routier est très clairsemé, et le plus souvent en très mauvais état (nids-de-poule, crevasses, glissements de terrain), en raison notamment de conditions climatiques difficiles.

Le recours aux services publics de bus (PMV) et l'usage des taxis autres que ceux fournis par les hôtels ou professionnels du tourisme doivent être impérativement évités.

De nombreuses localités ne peuvent être atteintes qu'après des journées de marche ; les côtes méridionales des grandes îles (Nouvelle-Bretagne, Nouvelle-Irlande, Bougainville) ne sont accessibles que par la mer.

Les principales villes du pays ne sont reliées à la capitale et entre elles que par voie aérienne. En raison de terrains accidentés, de conditions météorologiques extrêmes et de l'état de certaines pistes d'atterrissage, les transports aériens présentent des risques. On compte une vingtaine d'accidents d'avion depuis l'an 2000.

## Navigation de plaisance

Pour les voyageurs arrivant par la voie maritime à Port-Moresby, il est vivement conseillé d'entrer en contact avec la capitainerie du yacht-club de Port Moresby (admin@rpyc.com.pg).

Pour les urgences maritimes ainsi que les recherches et sauvetages en mer, contacter le centre de coordination du sauvetage maritime (PNG Maritime Rescue Coordination Center) à l'adresse PNGMRCC@nmsa.gov.pg ou en appelant le +675 735 170 17 (numéro gratuit).

## Législation locale

L'homosexualité est considérée comme un délit, et passible de peines allant jusqu'à 14 ans de prison.

L'usage de la marijuana et d'autres stupéfiants est passible de lourdes peines de prison.

### Informations pratiques

Consultez l'ensemble des fiches pratiques.

## Voyages d'affaires

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Visa d'affaires

Il existe deux catégories de visas pour affaires.

- **Le visa à entrée simple est valable 30 jours** à partir de la date d'arrivée. Il peut être délivré à l'arrivée à l'aéroport, pour la somme de 500 kinas (130€), sur présentation d'un passeport français d'une durée de validité supérieure à six mois, d'une lettre de parrainage d'un partenaire papouasien et d'un billet de retour.
- **Le visa à entrée multiple est valable un an** et autorise des séjours de 60 jours au maximum à chaque entrée. Il peut être délivré pour la somme de 1000 kinas par une mission diplomatique de Papouasie-Nouvelle-Guinée à l'étranger, sur présentation des mêmes documents. La procédure prend au moins deux semaines.

## Réseaux de communication

Afin d'éviter les frais excessifs d'itinérance, il est possible d'acheter une carte SIM locale pour son téléphone portable dès l'arrivée à Port Moresby. L'opérateur Digicel est le mieux implanté dans le pays et offre la couverture la plus étendue.

## Données économiques

La Direction des entreprises et de l'économie internationale du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères vous propose de consulter la fiche repères économiques Papouasie-Nouvelle-Guinée.

## Contacts utiles

### Service économique

Les Services économiques auprès des ambassades sont des **services extérieurs de la Direction générale du Trésor**. Ils ont pour missions l'analyse et la veille économique et financière, sur une base macroéconomique, l'animation des relations économiques, financières et commerciales bilatérales avec les pays de leur compétence, le soutien public au développement international des entreprises.

**La Papouasie-Nouvelle-Guinée relève du Service économique régional de Canberra :**

Adresse : 6018 Ambassade de France en Australie, 6 Perth Avenue, Yarralumla ACT 2600, Australie

Tél : +61 (02) 6216 0116

Courriel : [canberra@dgtresor.gouv.fr](mailto:canberra@dgtresor.gouv.fr)

Site internet

### CCEF

Les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) forment un **réseau actif de plus de 4 000 membres dans 146 pays**, au service de la présence française dans le monde. Ils mettent leur expérience pour conseiller les pouvoirs publics, parrainer les entreprises, former les jeunes aux métiers de l'international et promouvoir l'attractivité de la France pour les investissements internationaux.

Site Internet

### BAD

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est membre de la **Banque asiatique de développement (BAD)**, dont le site internet est consultable à l'adresse : <http://www.adb.org/>.

La page de la **Papouasie-Nouvelle-Guinée** est consultable à l'adresse : <http://www.adb.org/countries/papua-new-guinea/main>.

### FMI

**Sites internet :**

La Papouasie-Nouvelle-Guinée et le FMI.

Bureau du représentant résident du FMI pour les îles du Pacifique.

## Contacts utiles

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux

## Annuaire des représentations papouasiennes en France

[Voir la liste](#)

## **Coordonnées**

BSP Haus – 6th floor – Harbour City PO Box 1155 - NCD 121

Port Moresby 121

Papouasie-Nouvelle-Guinée

-9.4643544863877, 147.15548016755

+675 321 55 50

## **Liens utiles**

[Ambassade de France en Papouasie-Nouvelle-Guinée](#)

Facebook 

X 

Courriel : [cad.port-moresby-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:cad.port-moresby-amba@diplomatie.gouv.fr)

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.